

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Plans et rapports annuels](#) [2020-2021](#)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2020-2021 : ministère de Services aux aînés et de l'Accessibilité

Plans d'activités pour 2020-2021, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère de Services aux aînés et de l'Accessibilité en 2019-2020.

Dans cette page

1. [Vue d'ensemble du ministère](#)
2. [Intervention contre la COVID-19](#)
3. [Programmes du ministère](#)
4. [Intervention contre la COVID-19](#)
5. [Plan stratégique](#)
6. [Données financières détaillées](#)
7. [Organismes, conseils et commissions \(OCC\)](#)
8. [Office de réglementation](#)
9. [Lois](#)
10. [Organigramme du ministère](#)
11. [Annexe: rapport annuel](#)

Vue d'ensemble du ministère

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) s'efforce de faire de l'Ontario une province inclusive et sans obstacle où les personnes âgées et les personnes handicapées sont autonomes, en sécurité et intégrées socialement. Grâce à des mesures de soutien ciblées, à l'élaboration de politiques et de programmes, à des projets interministériels et à des partenariats stratégiques avec des entreprises et des organismes sans but lucratif, le ministère aide les personnes âgées et les personnes handicapées à accéder aux services et aux ressources qui leur permettent de vivre de manière autonome et engagée dans la communauté ainsi que de participer pleinement à l'économie tant comme consommateurs que comme contributeurs. Les personnes âgées et les personnes handicapées sont aussi diverses que le reste de la population; leurs besoins le sont donc tout autant. Les politiques et les programmes du ministère tiennent compte de cette réalité.

Par ailleurs, en raison de la pandémie de la COVID-19, le ministère a mis en place de nouvelles initiatives pour aider les personnes âgées et les personnes handicapées pendant cette période difficile, sans précédent.

Ainsi, le ministère :

- élabore des politiques et des programmes qui favorisent et encouragent la participation sociale, culturelle et économique des personnes âgées et des personnes handicapées dans la vie de tous les jours;
- gère et supervise l'application des lois en matière d'accessibilité, comme la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO);
- applique la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et la *Loi de 2017 sur les centres de vie active pour personnes âgées*, et supervise l'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR);
- collabore avec des partenaires gouvernementaux ainsi qu'avec des municipalités et des organismes communautaires pour concevoir et financer des programmes contribuant à l'accessibilité, à l'autonomie, aux liens sociaux et à qualité de vie des personnes âgées et des personnes handicapées;
- aide les personnes âgées à demeurer en santé et en sécurité, y compris par la prévention des mauvais traitements à leur égard;
- veille à ce que les personnes handicapées participent à ses activités et à ses processus législatifs;
- fait valoir, auprès des employeurs, l'analyse de rentabilité et les avantages économiques liés à l'embauche de personnes âgées et de personnes handicapées;
- collabore avec des organismes spécialisés pour mettre en relation des personnes handicapées et des employeurs;
- veille à ce que l'accessibilité et les personnes âgées soient prises en compte dans les politiques,

programmes, services et initiatives du gouvernement;

- contribue à la création et à l'offre d'outils, de ressources et d'événements éducatifs;
- travaille avec l'ensemble du gouvernement pour éviter et éliminer les obstacles à l'accessibilité dans la fonction publique de l'Ontario (FPO), et chapeaute l'élaboration du plan pluriannuel d'accessibilité de la FPO ainsi que la production de rapports connexes;
- travaille avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et participe à des forums et à des tables rondes sur les politiques pour discuter des défis communs, échanger des pratiques exemplaires et trouver des occasions de collaboration.

Intervention contre la COVID-19

La priorité absolue du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité est la santé et le bien-être des personnes âgées et des personnes handicapées. Le ministère collabore étroitement avec les ministères partenaires et d'autres parties pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui répondent aux besoins urgents des personnes âgées et des personnes handicapées liés à la COVID-19 et aux besoins qui ont des répercussions sur les résidentes et résidents et le personnel des maisons de retraite agréées.

Sans relâche, le ministère a déployé tous les efforts nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des personnes qui vivent et qui travaillent dans le secteur des maisons de retraite par la modification de règlements, la rédaction de décrets d'urgence et la collaboration avec l'ensemble du gouvernement en vue d'établir un processus d'approvisionnement régulier et adéquat en équipement de protection individuelle.

Le ministère a aussi réorienté des activités, des services et des programmes existants pour traiter les contrecoups de la pandémie en adaptant la prestation des services tout en répondant aux besoins, existants comme nouveaux, des personnes âgées et des personnes handicapées qui sont isolées socialement.

Programmes du ministère

Le ministère soutient, conçoit et met en oeuvre des politiques et des services publics pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des personnes handicapées. Il aide les personnes âgées à mener une vie sécuritaire, engagée, active et saine, et améliore l'accessibilité et l'accès au marché du travail pour les personnes handicapées. Le ministère, qui intervient comme agent de changement positif, joue un rôle de chef de file en donnant des conseils sur l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux ayant des répercussions sur les personnes âgées et les personnes handicapées.

Le ministère compte deux divisions, dont les rôles clés sont présentés ci-dessous.

Division des politiques, des programmes et des partenariats stratégiques pour les aînés et l'accessibilité

- Cette division instaure des politiques, des programmes et des partenariats stratégiques pour aider les personnes âgées et les personnes handicapées à demeurer autonomes, actives, en sécurité et intégrées socialement.
- Elle collabore avec d'autres ministères pour veiller à ce que les enjeux propres aux aînés et à l'accessibilité soient intégrés aux politiques et aux programmes de l'ensemble du gouvernement.
- Elle collabore avec diverses parties prenantes, dont des organismes axés sur l'accessibilité et des organismes de personnes âgées, des employeurs (y compris la Table de concertation des employeurs), des ministères partenaires et le secteur parapublic pour favoriser des approches en matière de politiques fondées sur des données probantes et pour entreprendre des initiatives conjointes.
- Elle dirige l'élaboration de documents de politique et de réglementation liés à la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et supervise l'Office de réglementation des maisons de retraite pour que les personnes résidant en maison de retraite soient en sécurité, traitées avec respect et informées des choix qui s'offrent à elles en matière de soins.
- Elle dirige la conception, la mise en oeuvre et la gestion du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés et du Programme des centres de vie active pour personnes âgées.
- Elle améliore l'accès à l'information au sujet des programmes et des services offerts aux personnes âgées et aux personnes handicapées en appuyant la création de ressources éducatives et en facilitant l'échange d'information avec les partenaires clés et la population ontarienne.
- Elle aide les ministères à respecter leurs obligations en vertu de la LAPHO en préparant des méthodes, des stratégies et des outils pour le gouvernement.
- Elle consulte les ministères partenaires, le gouvernement du Canada et d'autres administrations provinciales et territoriales.

Division de l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

- Cette division dirige la planification, la mise en oeuvre et la supervision de toutes les activités que mènent les organismes consultatifs d'origine législative du ministère, dont le Conseil consultatif des normes d'accessibilité et les comités d'élaboration des normes, ainsi que les examinatrices et examinateurs de la LAPHO.
- Elle dirige toutes les activités stratégiques législatives et réglementaires d'élaboration et de mise en

oeuvre connexes à la LAPHO, aux nouvelles normes d'accessibilité et à l'examen des normes actuelles découlant du *Règlement de l'Ontario 191/11*, Normes d'accessibilité intégrées.

- Elle veille à ce que les organisations des secteurs public, privé et sans but lucratif comprennent et respectent les normes d'accessibilité provinciales en menant des activités d'aide à la conformité, de vérification et d'application dans la foulée des objectifs généraux de conformité du gouvernement.
- Elle informe et sensibilise les entreprises, les organismes sans but lucratif et les membres du secteur parapublic au sujet des lois en matière d'accessibilité, et elle veille à ce que les entreprises et les communautés comprennent la LAPHO et aient les outils et le soutien nécessaires pour s'y conformer et pour prôner l'accessibilité de manière générale.

Intervention contre la COVID-19

Compte tenu de la population à qui s'adresse le ministère, tous les programmes et activités ont été réorientés pour répondre aux besoins des aînés et des personnes handicapées pendant la pandémie de la COVID-19.

Plan stratégique

Le MSAA appuie le plan du gouvernement visant à bâtir un avenir où la qualité et le niveau de vie seront meilleurs. Le ministère contribuera à l'amélioration de la qualité de vie en continuant à s'efforcer de faire de l'Ontario une province inclusive et sans obstacle où les personnes âgées et les personnes handicapées sont autonomes, en sécurité, actives et intégrées socialement. Il améliorera l'accessibilité en Ontario pour tout le monde, et vantera les avantages de communautés et de lieux de travail accessibles et diversifiés du point de vue de l'âge dans lesquels chacun est traité avec respect, joue un rôle actif et aspire à un avenir intéressant.

En 2020-2021, le ministère mettra l'accent sur ce qui suit :

- Soutenir les personnes âgées pendant la crise de la COVID-19 :
 - en aidant toutes les maisons de retraite agréées à prévenir la COVID-19 et à en limiter la propagation par un allègement immédiat des coûts liés au contrôle de l'infection, au dépistage actif, à la dotation en personnel et à l'équipement de protection individuelle;
 - en travaillant avec Santé publique Ontario pour que les personnes résidant en maison de retraite soient testées en priorité et pour que la COVID-19 soit dépistée automatiquement lorsque les maisons de retraite envoient des échantillons de tests respiratoires réguliers afin de détecter d'éventuels cas inconnus;
 - en établissant, avec l'ensemble du gouvernement, un processus d'approvisionnement

régulier et adéquat en équipement de protection individuelle pour les maisons de retraite;

- en modifiant le *Règlement de l'Ontario 166/11*, le règlement général pris en application de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, pour exiger que toutes les maisons de retraite de l'Ontario suivent les directives, conseils ou recommandations du médecin hygiéniste en chef de la province;
- en adoptant des décrets d'urgence en vertu de la déclaration de la situation d'urgence du 17 mars 2020 pour :
 - accorder plus de flexibilité aux maisons de retraite quant au recrutement et à la réaffectation de personnel afin de traiter les contrecoups du nouveau virus et quant à l'attribution de ressources pour mettre en oeuvre les procédures et les protocoles établis afin d'assurer la sécurité des résidentes et résidents;
 - exiger que les maisons de retraite rapportent toute éclosion de COVID-19 à l'Office de réglementation des maisons de retraite et au médecin hygiéniste local;
 - régler les problèmes de relations de travail potentiels associés au fait que les maisons de retraite accueillent temporairement des patients d'hôpitaux, ce qui peut requérir des soins et du personnel au-delà des capacités permises par le contexte actuel;
 - éviter que le personnel des maisons de retraite travaille dans plus d'une maison de retraite ou plus d'un foyer de soins de longue durée (ou un autre milieu de soins) afin de réduire le risque de transmission entre les établissements.
- Collaborer avec les partenaires du secteur pour mettre à profit la technologie dans le but d'atténuer l'isolement social des aînés dans le respect des directives sur la distanciation physique.
- Veiller à ce que les personnes âgées et les personnes handicapées vulnérables aient accès aux articles essentiels dont elles ont besoin à la maison, comme la nourriture et les médicaments, pendant la crise de la COVID-19.
- Élaborer la Stratégie ontarienne relative à la population vieillissante, une initiative interministérielle, pour faire de l'Ontario une province où les personnes âgées sont traitées avec respect et soutenues, et où elles se sentent bien dans leur communauté. La stratégie aidera les personnes âgées :
 - à demeurer en santé, actives et engagées dans la communauté;
 - à demeurer en sécurité;
 - à vieillir dans leur maison et leur communauté;
 - à participer au marché du travail et à l'économie autant qu'elles le souhaitent.
- Soutenir les personnes âgées dans la communauté :
 - en poursuivant les programmes des centres de vie active pour personnes âgées, qui offrent

des programmes sociaux et récréatifs;

- en accordant des Subventions pour l'inclusion des aînés à des groupes communautaires sans but lucratif dont les projets visent à favoriser l'inclusion sociale et le bénévolat;
 - en faisant la promotion de Collectivités-amies des aînés pour rendre les collectivités plus inclusives et accessibles pour l'ensemble des personnes âgées;
 - en diffusant des renseignements dans le cadre d'activités de sensibilisation pour promouvoir le vieillissement en santé;
 - en soulignant la contribution des personnes âgées;
 - en améliorant l'accès à l'information au sujet des programmes et des services offerts aux personnes âgées.
- Favoriser la sécurité des personnes âgées de l'Ontario :
 - en sensibilisant à la sécurité des personnes âgées et en protégeant mieux celles qui sont vulnérables en raison de problèmes cognitifs et physiques ou de mauvais traitements;
 - en appliquant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et en supervisant l'Office de réglementation des maisons de retraite;
 - en appuyant la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées;
 - en supervisant le programme Trouvez votre chemin (pour la prévention de l'errance).
 - Limiter les obstacles pour les personnes handicapées dans les quatre grands axes de travail du cadre *Faire progresser l'accessibilité en Ontario* :
 - l'élimination des obstacles dans le milieu bâti;
 - un gouvernement qui prêche par l'exemple dans son rôle de décideur, de fournisseur de services et d'employeur;
 - la participation accrue des personnes handicapées à l'économie;
 - une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci.
 - Faciliter l'accessibilité des entreprises grâce à de l'information tirée d'évaluations, et faciliter la conformité des entreprises aux lois par des messages et des processus simplifiés.
 - Coordonner la mise en oeuvre du plan pluriannuel d'accessibilité de la fonction publique de l'Ontario (FPO), commencer l'élaboration du prochain plan pluriannuel et donner l'exemple en collaborant avec les ministères pour intégrer l'accessibilité dans leurs politiques, programmes et services.
 - Collaborer avec l'ensemble du gouvernement pour veiller à ce que l'information et les communications concernant la COVID-19 soient offertes en format accessible et à ce que les autres besoins propres aux personnes handicapées soient pris en compte dans l'élaboration d'initiatives sur la COVID-19.

- Collaborer avec divers partenaires pour aider les personnes handicapées de l'Ontario pendant la période d'auto-isollement :
 - en encourageant le bénévolat et en aidant nos partenaires de la communauté des personnes handicapées;
 - en encourageant les entreprises et les autres organisations à tenir compte des besoins propres aux personnes handicapées dans l'offre de produits et de services.
- Soutenir la Fondation Rick Hansen pour administrer le Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen dans des collectivités partout dans la province afin de trouver des façons d'éliminer les obstacles dans le milieu bâti pour les personnes ayant un handicap visible ou invisible.
- Tirer profit de partenariats pour informer le public et les entreprises au sujet des avantages économiques de l'accessibilité, briser les mythes et combattre les préjugés concernant les personnes handicapées.
- Concentrer les activités de sensibilisation sur les principaux obstacles à l'accessibilité, y compris ceux liés à l'accès au marché du travail pour les personnes handicapées, et sur les collectivités accessibles.
- Veiller à la mise en oeuvre et à l'application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), et à l'élaboration de politiques connexes.
- Parmi les **résultats attendus**, citons :
 - des résidentes et résidents et un personnel informés, en sécurité et en santé dans les maisons de retraite pendant la crise de la COVID-19;
 - un meilleur accès aux services essentiels (repas, médicaments, communauté) par les personnes âgées et les personnes handicapées isolées et vulnérables pendant la crise de la COVID-19;
 - des personnes âgées qui demeurent dans la communauté, ce qui réduit la demande de soins actifs et soins de longue durée;
 - plus de personnes âgées qui sont connectées et engagées, ce qui réduit leur isolement social et favorise leur bien-être et leur santé;
 - une population ontarienne moins à risque de mauvais traitements et de fraude, et dont la dignité et les droits sont protégés;
 - plus de personnes âgées qui font du bénévolat et qui occupent un emploi, ce qui leur offre une plus grande sécurité financière.
 - plus d'entreprises qui embauchent des personnes handicapées et qui aident à stimuler l'économie;

des personnes handicapées pouvant participer pleinement à la vie de tous les jours, ce qui réduit leur isolement social et économique et qui contribue à leur bon état de santé;

- des obstacles auxquels font face au quotidien les personnes handicapées et les personnes âgées de l'Ontario qui sont réduits, y compris au chapitre de l'emploi et dans le milieu bâti.

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2020-2021 (M\$)

Dépenses	Coût
Approbations – COVID-19	10,0
Autres – Fonctionnement	48,1
Immobilisations	0,0
Total	58,1

Données financières détaillées

Tableau 2 : Chiffres combinés – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Ministère des services aux aînés et de l'accessibilité						
Tableau A1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit						
Crédits et programmes	Prévisions 2020- 2021 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2019-2020 \$	%	Prévisions 2019-2020 \$ ^[1]	Chiffres réels provisoires 2019-2020 \$ ^[1]	Chiffres réels 2018- 2019 \$ ^[1]
Charges de fonctionnement	4 210 800	(181 000)	(4,1)	4 391 800	5 411 800	4 182 464
Programme d'administration du ministère						
Programme sur les politiques pour les	37 966 700	13 755 400	56,8	24 211 300	33 921 300	25 315 483

aînés et l'accessibilité						
Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario	16 054 400	(3 396 700)	(17,5)	19 451 100	15 501 100	16 231 300
Total à voter – Charges de fonctionnement	58 231 900	10 177 700	21,2	48 054 200	54 834 200	45 729 247
Crédits législatifs	66 014	18 173	38,0	47 841	47 841	49 301
Total du ministère – Charges de fonctionnement	58 297 914	10 195 873	21,2	48 102 041	54 882 041	45 778 548
Redressement de consolidation – Portefeuille immobilier général	(150 000)	109 900	42,3	(259 900)	(259 900)	(226 179)
Redressement de consolidation – Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	N/A *****	N/A *****	N/A *****	N/A *****	N/A *****	(100 000)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	58 147 914	10 305 773	21,5	47 842 141	54 622 141	45 452 369
Actifs de fonctionnement Programme d'administration du ministère	1 000	N/A *****	N/A *****	1 000	1 000	N/A *****
Total à voter – Actifs de fonctionnement	1 000	N/A *****	N/A *****	1 000	1 000	N/A *****
Total du ministère –	1 000	N/A *****	N/A *****	1 000	1 000	N/A *****

Actifs de fonctionnement						
Charges d'immobilisations Programme d'administration du ministère	1 000	N/A *****	N/A *****	1 000	1 000	N/A *****
Programme sur les politiques pour les aînés et l'accessibilité	2 000	(3 000 000)	(99,9)	3 002 000	2 202 000	6 843 900
Total à voter – Charges d'immobilisations	3 000	(3 000 000)	(99,9)	3 003 000	2 203 000	6 843 900
Crédits législatifs	2 000	N/A *****	N/A *****	2 000	2 000	N/A *****
Total du ministère – Charges d'immobilisations	5 000	(3 000 000)	(99,8)	3 005 000	2 205 000	6 843 900
Redressement de consolidation – Portefeuille immobilier général Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	N/A ***** 5 000	N/A ***** (3 000 000)	N/A ***** (99,8)	N/A ***** 3 005 000	N/A ***** 2 205 000	(142 583) 6 701 317
Biens immobilisés Programme d'administration du ministère	1 000	N/A *****	N/A *****	1 000	1 000	N/A *****
Programme sur les politiques pour les aînés et l'accessibilité	1 000	N/A *****	N/A *****	1 000	1 000	N/A *****

Total à voter – Biens immobilisés	2 000	N/A *****	N/A *****	2 000	2 000	N/A *****
Total du ministère – Biens immobilisés	2 000	N/A *****	N/A *****	2 000	2 000	N/A *****
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	58 152 914	7 305 773	14,4	50 847 141	56 827 141	52 153 686

Tableau des tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2017-2018 \$ ^[2]	Chiffres réels 2018-2019 \$ ^[2]	Prévisions 2019-2020 \$ ^[2]	Prévisions 2020-2021 \$
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	47 788 185	52 153 686	50 847 141	58 152 914
%	N/A *****	9	-3	14

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Conseil consultatif des normes d'accessibilité (CCNA)

Le Conseil consultatif des normes d'accessibilité, établi en vertu de la loi, est chargé d'offrir de précieux conseils stratégiques au ministre responsable de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* en ce qui a trait à la mise à oeuvre de cette loi et à d'autres questions relatives à l'accessibilité, y compris aux normes d'accessibilité.

Office de réglementation

Office de réglementation des maisons de retraite

Le ministère est chargé de l'élaboration des politiques et des règlements se rapportant à la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et de la gestion des rapports de responsabilisation du gouvernement avec l'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR). L'ORMR est un organisme de réglementation indépendant créé par la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et chargé de mettre en application et d'exécuter la *Loi* et ses règlements d'application pour le compte du gouvernement. La *Loi* prévoit un cadre pour la réglementation des maisons de retraite en Ontario et exige un protocole d'entente entre le ministère et l'ORMR qui énonce les exigences relatives à la gouvernance de l'ORMR, à son application de la *Loi* et à la poursuite de ses objectifs en vertu de la *Loi*.

L'ORMR est chargé de délivrer des permis aux maisons de retraite, de fournir des renseignements aux titulaires de permis, d'effectuer des inspections et des enquêtes ainsi que de faire appliquer la *Loi*. En outre, il s'occupe des plaintes concernant les maisons de retraite, fournit des renseignements sur les maisons de retraite et tient un registre public des maisons de retraite en Ontario.

Pendant la crise de la COVID-19, l'ORMR a joué un rôle de premier plan pour ce qui est de communiquer avec les maisons de retraite et de leur fournir des ressources et des lignes directrices sur la prévention et le contrôle de l'infection suivant les directives du médecin hygiéniste en chef, et pour ce qui est de les mettre en contact avec des personnes-ressources et des responsables pour l'obtention de renseignements supplémentaires, la dotation en personnel et l'approvisionnement en équipement de protection individuelle. L'ORMR fournit aussi au ministère des rapports quotidiens sur les éclosions et des comptes rendus réguliers sur la situation dans certaines maisons.

Lois

Le ministère administre les lois suivantes :

- [Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario](#)
- [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#)
- [Loi de 2010 sur les maisons de retraite](#)
- [Loi de 2017 sur les centres de vie active pour personnes âgées](#)

Organigramme du ministère

Ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité - Raymond Sung Joon Cho

Adjointe parlementaire au ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité - Daisy Wai

Sous-ministre - Denise Cole

Chef des services opérationnels et des projets spéciaux - Letitia Nolasque (I)

Conseiller de direction - Mike Dougherty (I)

SMA, Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario - Susan Picarello

Directrice, Sensibilisation du public et liaison - Kathleen Henschel (I)

Directrice, Politiques et normes aux fins de la LAPHO - Mary Bartolomucci

Directeur, Conformité et application de la LAPHO - Garth Napier

SMA, Politiques, programmes et partenariats stratégiques pour les aînés et l'accessibilité - Jacqueline Cureton

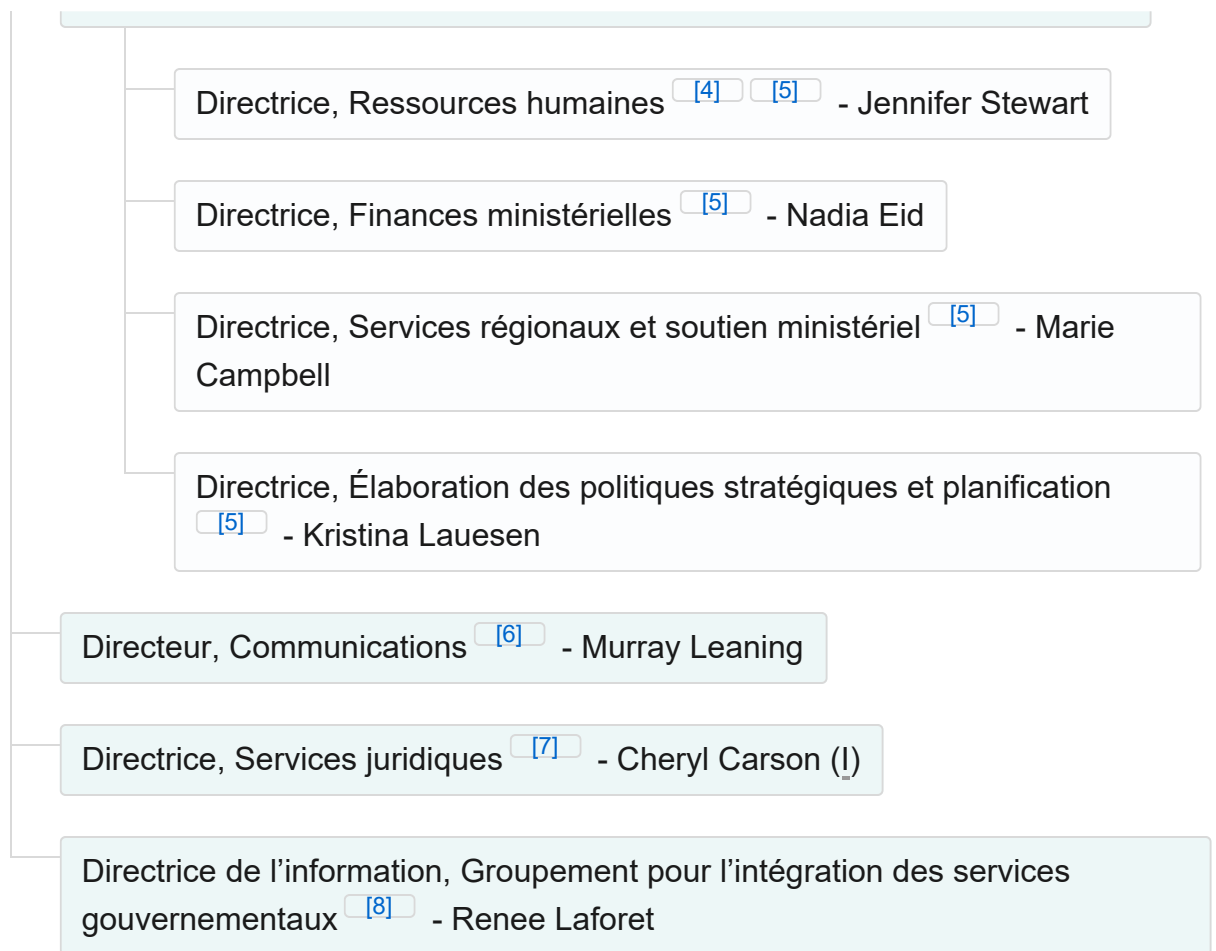
Directrice, Sensibilisation du public et liaison - Kathleen Henschel (I)

Directrice, Planification et programmes - Kathleen Henschel

Directrice, Politiques et partenariats - Kinney Butterfield (I)

Directeur, Stratégie pour les aînés - Don Embuldeniya (I)

SMA et DGA, Services régionaux et ministériels [3] - Melody Robinson



Annexe: rapport annuel

- Pour appuyer l'engagement pris dans le cadre du budget de 2019, le MSAA, en collaboration avec d'autres ministères (ministère de la Santé, ministère des Soins de longue durée, ministère des Affaires municipales et du Logement, ministère du Procureur général, ministère des Finances, ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs) a établi le cadre d'une stratégie pluriannuelle (2020-2024) ayant les objectifs suivants :
 - Faire de l'Ontario une province où les personnes âgées sont traitées avec respect, ont de l'aide pour vivre de façon autonome dans leur communauté, et sont en santé et en sécurité.
 - Promouvoir le vieillissement actif pour réduire les pressions sur le système de soins de santé et pour en assurer la durabilité.
 - Accroître l'engagement social et la participation au marché du travail ou au secteur du bénévolat.
 - Améliorer l'accès à l'information, aux programmes et aux services dont les personnes âgées ont besoin pour bien vieillir.
 - Aider les personnes âgées qui ont un handicap et celles qui en développent en vieillissant.
 - Tenir compte des questions propres au vieillissement et à l'accessibilité dans l'élaboration

de politiques.

- Le ministère a réorienté et remanié ses programmes, et revu l'utilisation de ses ressources, pour soutenir les engagements du gouvernement, y compris :
 - renforcer les capacités, élargir la portée et accroître la mise à profit du réseau existant des centres de vie active pour personnes âgées;
 - réorienter le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés pour donner la priorité à la prévention de l'isolement social et des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées;
 - modifier et mettre à profit les partenariats existants avec les organismes, soutenir les personnes âgées, leur famille et leurs soignants par des programmes éducatifs et des programmes directs ainsi qu'examiner et réviser les programmes existants pour focaliser leur portée grâce à des objectifs clairs, afin de garantir que les fonds vont aux programmes directs assortis de frais d'administration minimaux;
 - accroître l'utilisation des plateformes numériques existantes pour réduire le fardeau administratif des organismes s'adressant aux personnes âgées et faciliter l'accès à l'information pour les personnes âgées.
- Il a tenu compte des recommandations du rapport du troisième examen législatif de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* pour éclairer l'élaboration d'initiatives et de méthodes liées à l'accessibilité.
- Il a préparé et annoncé le cadre *Faire progresser l'accessibilité en Ontario*, lequel cible quatre grands axes de travail pour faire de l'Ontario une province sans obstacle et inclusive.
- Il a offert 10 millions de dollars aux maisons de retraite agréées en Ontario pour prévenir et limiter la propagation de la COVID-19, une somme qui permet un allègement immédiat des coûts liés au contrôle et au dépistage de l'infection, à la dotation en personnel et à l'équipement de protection individuelle.
- Il a versé 3 millions de dollars – à plus de 260 projets partout en province – dans le cadre du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés afin d'aider ces derniers à demeurer en santé, en sécurité et intégrés socialement dans leur communauté. En 2019-2020, l'objectif du Programme était de répondre aux besoins des aînés vivant dans des communautés mal desservies (rurales, éloignées, multiculturelles et francophones), entre autres grâce aux éléments suivants :
 - des initiatives centrées sur la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées;
 - des programmes et des services visant à prévenir l'isolement social;
 - des projets visant à accroître l'accessibilité et la sécurité des personnes âgées;
 - des activités pour aider les personnes âgées à demeurer actives et engagées dans la

communauté.

- Le ministère a investi 14,1 millions de dollars dans plus de 300 programmes des centres de vie active pour personnes âgées en Ontario afin de réduire l'isolement social chez ceux et celles qui font face à des obstacles financiers et à d'autres obstacles quant à l'accès aux programmes et aux services. Ce financement permettra aux personnes âgées de la province de participer à des activités qui les aideront à demeurer actives, intégrées socialement, en sécurité et en santé tout en vieillissant à la maison.
- Il a investi 2,0 millions de dollars dans des maisons de retraite sans but lucratif de petite taille, en milieu rural et urbain, pour financer l'installation de gicleurs d'incendie et ainsi assurer la sécurité des résidentes et résidents ainsi que la conformité avec le Code de prévention des incendies de l'Ontario.
- Le ministère a investi dans 10 projets qui répondent à diverses lacunes dans les secteurs de l'emploi, du design et du transport en commun et qui favorisent un changement de culture pour éliminer les obstacles auxquels font face les personnes handicapées au quotidien, et ce, par son programme InterActions pour le changement. En voici des exemples :
 - Investissement de 100 000 \$ dans un projet d'embauche inclusive mené en collaboration avec le Conseil canadien du commerce de détail, afin de soutenir et de promouvoir des procédures de recrutement et de maintien en poste accessibles dans les commerces de détail de l'Ontario ainsi que d'informer les détaillants des avantages économiques associés à l'embauche de personnes handicapées. Le Conseil canadien du commerce de détail a créé une série de webinaires pour promouvoir l'embauche inclusive et a préparé un guide sur l'accessibilité à l'intention des détaillants (petits et grands).
 - Investissement de 61 000 \$ dans un projet en collaboration avec Variety Village pour concevoir des ressources de formation et offrir de la formation à l'intention de professionnels dans les domaines de la santé, des loisirs, du sport et des soins aux aînés en vue d'aider les personnes âgées handicapées à demeurer actives à mesure qu'elles vieillissent et que leurs capacités évoluent.
 - Investissement de 75 000 \$ dans un projet en collaboration avec le Conseil Canadien de la Réadaptation et du Travail pour tenir un événement Disabilities Mentoring Day, soit une expérience d'apprentissage individualisé et partagé jumelant personnes handicapées et employeurs (31 paires formées).
 - Investissement de 50 000 \$ dans un projet en collaboration avec One World Schoolhouse pour mettre sur pied le Readable Fest, un programme de lecture spécialisé, destiné aux élèves de la 3e à la 5e année, et qui s'attelle à bâtir des communautés scolaires plus accessibles. Quinze écoles du Simcoe County District School Board, soit environ 1 200 élèves de 50 classes, ont participé au Readable Fest.
 - Octroi de 50 000 \$ à l'Ontario Public Transit Association pour qu'elle élabore une campagne

de sensibilisation pour ses partenaires et le public, au sujet de besoins en matière d'accessibilité des utilisateurs du transport en commun. Il peut entre autres s'agir de sièges réservés ou d'espaces réservés aux aides à la mobilité dans les autobus de transport classique, d'accommodements pour les animaux d'assistance dans les véhicules de transport en commun ou encore de règles d'étiquette quant à l'embarquement prioritaire.

- Le ministère a octroyé 191 100 \$ à Destination Ontario, un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, pour que soit améliorée l'information sur l'accessibilité figurant sur le site Web officiel de tourisme de l'Ontario, OntarioTravel.net. Les options d'accessibilité améliorées (20 options et un filtre de recherche sur l'accessibilité) sont présentes sur le site Web depuis son pré lancement le 31 janvier 2020 et aideront les voyageuses et voyageurs ayant des besoins en matière d'accessibilité à prendre des décisions éclairées au sujet des sites touristiques qui répondent le mieux à ces besoins.
- Il a offert la ressource numérique Accessibilité en Ontario : information à l'intention des entreprises sur le site Web du gouvernement. Cette page Web détaillée rassemble en un seul endroit diverses ressources pour aider les employeurs à créer des lieux de travail accessibles et inclusifs afin de garantir que les personnes handicapées participent pleinement à la vie de leur communauté et à l'économie.
- Il a octroyé 600 000 \$ à la Société Alzheimer d'Ontario pour la prestation du programme Trouvez votre chemin. Il s'agit d'un programme multiculturel de prévention de l'errance qui fournit des outils et des conseils pratiques permettant aux particuliers, aux soignants et à la communauté de reconnaître et de réduire le risque qu'une personne atteinte de démence soit portée disparue, et qui contribue également au retour rapide et sécuritaire de ces personnes.
- Le ministère a octroyé 900 000 \$ à Prévention de la maltraitance envers les aînés Ontario afin que l'organisme continue de bonifier ses ressources pour améliorer la coordination des interventions à l'échelle communautaire; pour promouvoir les droits des personnes âgées ainsi qu'informer le public sur la façon de reconnaître les mauvais traitements à leur égard, la façon de soutenir les personnes âgées à risque et les endroits où obtenir de l'aide; pour former et soutenir les fournisseurs de services de première ligne afin qu'ils puissent prévenir et détecter les situations à risque, intervenir dans ces situations et aider les personnes âgées à risque.
- Il a octroyé 123 750 \$ à l'Assaulted Women's Helpline en partenariat avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires pour appuyer la prestation de la Ligne d'assistance aux personnes âgées. Cette ligne téléphonique sans frais, offerte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, fournit un soutien affectif de première ligne de même que des services d'information et d'aiguillage aux personnes âgées, aux citoyennes et citoyens préoccupés, et aux fournisseurs de services qui souhaitent aider dans les cas de mauvais traitements à l'égard de personnes âgées.
- Le ministère a octroyé 106 000 \$ à l'Université Queen's pour sensibiliser et informer les communautés et divers groupes de l'Ontario concernant la mise en oeuvre des principes de Collectivités-amies des aînés (CAA) et l'utilisation des outils de CAA; pour faciliter l'échange de

connaissances entre CAA de l'Ontario par des ressources et des services établis, y compris par un site Web provincial, une courtière ou un courtier des connaissances, des webinaires et des bulletins d'information réguliers, ainsi que par du soutien aux réseaux régionaux; pour recueillir et analyser des données sur l'évaluation des CAA en Ontario.

- Il a octroyé 230 000 \$ à l'Association des centres pour aînés de l'Ontario pour mettre en oeuvre et coordonner 45 foires d'information destinées aux personnes âgées, offrir près de 33 présentations éducatives ciblées portant sur les personnes âgées en collaboration avec 12 organismes de personnes âgées, encourager la présence de centres de santé dans les foires, tenir une conférence annuelle, tenir un sondage sur le profil des centres de vie active pour personnes âgées et mettre en oeuvre six ateliers régionaux.
 - Pendant la crise de la COVID-19, des fonds ont été transférés pour aider l'Association à offrir des séances de formation sur la façon dont les centres pour personnes âgées pourraient mettre en oeuvre une technologie innovatrice permettant aux personnes âgées isolées socialement de communiquer à distance avec leur entourage.
- Le ministère a octroyé 150 000 \$ à la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario en 2019-2020 pour appuyer la prestation de divers programmes éducatifs destinés aux aînés francophones portant sur des questions de nature juridique, sur la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées et sur les problèmes de santé mentale et de dépendance. Ces travaux permettent de garantir que les aînés francophones de l'Ontario se sentent soutenus dans les domaines où ils sont le plus vulnérables.
- Il a versé 250 000 \$ pour la conception et la prestation d'un programme éducatif sur la santé mentale et les dépendances visant à sensibiliser les personnes âgées aux facteurs de risque et aux stratégies de prévention, aux signes et aux symptômes de problèmes de santé mentale et de dépendance et à l'accès aux mesures de soutien. Ce programme sera offert dans les milieux communautaires de la province, comme les centres de vie active pour personnes âgées.
- Le ministère a investi 1,3 million de dollars sur deux ans dans un nouveau partenariat avec la Fondation Rick Hansen pour un programme de certification qui permettra d'évaluer l'accessibilité de 250 installations dans certaines communautés de l'Ontario et de trouver des façons d'éliminer les obstacles décelés dans le milieu bâti.
- Il a mené à bien la dernière année du Programme d'installation de gicleurs d'incendie. Ce programme à coût partagé a financé l'installation de gicleurs d'incendie dans 116 maisons de retraite agréées sans but lucratif de petite taille, en milieu rural et urbain. À la fin de l'exercice, des gicleurs d'incendie étaient installés dans 112 des 116 maisons de retraite du programme.
- Il a offert du financement, dans le cadre d'un partenariat interministériel, au Abilities Centre pour appuyer le programme LEAD ON, lequel aidera diverses organisations à intégrer l'accessibilité et l'inclusion dans leurs activités.
- Le ministère a créé une ressource gratuite pour aider les groupes et les communautés à rendre

leurs cérémonies du jour du Souvenir et leurs cérémonies commémoratives plus accessibles. Cette ressource offre de l'information et une liste de vérification pour faciliter la planification d'événements en tenant compte de l'accessibilité, afin que toute la population puisse y participer.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2019-2020

Dépenses	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M \$) 2019-20 [9]
Approbations – COVID-19	10,0
Autres – Fonctionnement	44,6
Immobilisations	2,2
Effectif (au 31 mars 2020) [10]	134

Mis à jour : 14 décembre 2020
Date de publication : 14 décembre 2020

Notes en bas de page

- [1] ^ Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans la Mise à jour économique et financière de mars 2020.
- [2] ^ Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
- [3] ^ Relève administrativement du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture.
- [4] ^ Relève aussi de la SMA, Services relatifs aux ressources humaines, ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.
- [5] ^ Fournit aussi des services au SMA et DGA, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ainsi qu'au SMA et DGA, ministère des Affaires francophones.
- [6] ^ Relève aussi de la SM, Communications.
- [7] ^ Relève aussi de la SM, ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, et du SPGA, ministère du Procureur général.
- [8] ^ Relève aussi du directeur général de l'information et de la technologie de l'information pour la

fonction publique, ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.

- [9] [^] Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans la Mise à jour économique et financière de mars 2020.
- [10] [^] Postes équivalents à plein temps au sein de la fonction publique de l'Ontario.

Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)

[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-21](#)

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie

Arts et culture

Conduite et routes

COVID-19

Domicile et communauté

Éducation et formation

Environnement et énergie

Gouvernement

Impôts et avantages fiscaux

Lois et sécurité

Régions rurales et du Nord

Santé et bien-être

Travail et emploi

Voyage et loisirs